

et religieuse du troupeau qu'avaient à conduire à Percé les Récollets.

Il ne paraît pas qu'il aient eu un troupeau des plus modèles ni des plus faciles. Nous parlons spécialement de la population flottante des temps de pêche, qui constituait la population presque entière. Deux lettres de Mgr de Saint-Vallier, l'une adressée au père Joseph, l'autre aux fidèles, nous dépeignent parfaitement ce monde. C'est peu édifiant. Ajoutons, sans crainte d'errer, que c'était comme cela avant le père Joseph, et que ce fut comme cela durant près de deux siècles, c'est à dire aussi longtemps que les provinces du littoral de la France, les îles de la Manche, la Nouvelle-Angleterre et Québec déversèrent sur Percé, à la saison de la pêche, une population d'occasion et fort mélangée, pour qui Percé n'était qu'un lieu de rendez-vous annuel, où les lois humaines se résumaient dans la crainte des capitaines de vaisseaux, et les lois divines dans une crainte assez platonique de Dieu, pour ceux des pêcheurs qui le craignaient. Défaut d'assistance et manque de respect aux offices divins, travail le dimanche, vol, ivrognerie, dérèglement des mœurs, querelles, tels sont les désordres dont avaient à gémir les missionnaires et que reproche Mgr de Saint-Vallier aux gens de Percé, en 1686.

(à suivre)

R. P. HUGOLIN, o. f. m.

---